

problèmes que pose la crise économique mondiale.

## Conférences

En 1974, il y eut trois importantes conférences. La première, la Conférence sur le droit de la mer, s'est tenue à Caracas; le sujet en est traité dans la section de la présente *Revue* se rapportant au droit international.

La deuxième, la Conférence mondiale sur la population, a eu lieu en août à Bucarest, en Roumanie. L'un des principaux résultats de cette réunion a été la décision des 135 pays représentés de souligner l'interdépendance de l'élément démographique et des autres facteurs économiques et sociaux en intégrant les politiques démographiques aux plans généraux de développement. Une telle attitude contraste avec la politique jusqu'alors acceptée, selon laquelle la planification familiale et le contrôle démographique constituaient la solution au problème. On espère maintenant que l'intégration plus étroite de la planification démographique et de la planification en matière de développement favorisera une interaction qui aura pour effet d'intensifier leur efficacité.

La Conférence a également fait ressortir l'importance de la condition de la femme dans la formulation et la mise en application de programmes destinés à modifier la croissance démographique mondiale.

Une réalisation importante de la Conférence de Bucarest a été de rendre l'univers plus conscient des problèmes démographiques. Au Canada, par exemple, on s'est mis à espérer que la mise au point d'une politique démographique pour le pays sollicitera davantage l'attention.

La troisième réunion importante, la Conférence mondiale sur l'alimentation, s'est tenue à Rome en novembre. La délégation canadienne était dirigée à la fois par M. MacEachen et le ministre de l'Agriculture, M. Whelan, ce qui indique l'importance que le Canada attachait à ces discussions.

Un résultat significatif de cette réunion a été l'établissement du Conseil mondial de l'alimentation. Le Conseil a pour mandat de mettre au point une stratégie mondiale en matière d'alimentation qui garantisse une utilisation plus efficace des ressources actuelles et futures en denrées alimentaires.

Lors de cette conférence, le Canada se trouvait parmi les pays disposés à lutter de façon concrète contre la crise de l'alimentation. En s'engageant à donner une moyenne d'un million de tonnes de céréales fourragères au cours de chacune des trois prochaines années et à augmenter son aide en aliments autres que les céréales fourragères, ainsi qu'en s'engageant à fournir un montant additionnel de 50 millions de dollars en denrées alimentaires et en engrais au cours de 1974, le Canada a donné une preuve évidente de sa détermination à jouer un rôle de premier plan dans l'allègement de la situation alimentaire mondiale.

Tout au cours de la réunion, la délégation canadienne a souligné le rôle clef que devaient jouer les pays producteurs pour que les provisions alimentaires soient suffisantes à l'échelle du globe. La délégation a également fait remarquer qu'il faudra tenir compte des facteurs écologiques si l'on veut empêcher que les gains à court terme en approvisionnement alimentaire ne soient annulés par les pertes à long terme.

## Institutions spécialisées

En 1974, le Canada a participé activement au travail des institutions spécialisées de l'ONU, organismes chargés de la mise en œuvre du Programme de développement des Nations Unies. Une bonne partie du travail de ces institutions passe sous silence, plusieurs de leurs activités se déroulant dans ces programmes continus de coopération économique, technique et sociale ainsi que d'aide au développement. Il s'agit là de secteurs où les «percées» ne sont pas toujours visibles aux yeux du grand public. Nous nous contenterons de présenter ici un sommaire de quelques-unes des activités du Canada au sein de ces institutions en 1974.

Un canadien, M. D.G. Chapman, a été élu président de la Commission du codex alimentaire pour 1975. Cette commission est un organisme conjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui s'occupe des normes alimentaires et qui cherche à mettre au point un codex international uniforme dans ce domaine.

Le Canada a consenti un montant de 3.5 millions de dollars au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour l'année 1975-